

Cahier des Clauses Techniques Particulières



Indice	Date	Désignations	REDIS par	Vérifié par
A	22/03/2024	Édition du document	AMo	JCR



1. Table des matières

1	CLAUSES GENERALES TECHNIQUES REGLEMENTAIRES	5
1.1	Application des textes communs	5
1.2	Calcul des ouvrages	5
1.3	Note sur la Thermique	5
1.4	Note acoustique-NRA 2000	6
1.5	Note anti-termite.....	7
1.6	Etude de sol.....	7
2	INFRASTRUCTURE ET TERRASSEMENT	8
2.1	INFRASTRUCTURE	8
2.1.1	<i>IMPLANTATION</i>	8
2.2	TERRASSEMENT	8
2.2.1	<i>TERRE VEGETALE</i>	8
2.2.2	<i>TERRASSEMENT PLEINE MASSE</i>	8
2.2.3	<i>FOUILLES</i>	8
2.2.4	<i>REMBLAIS</i>	9
2.3	RESEAUX	9
2.3.1	<i>DRAINAGE</i>	9
2.3.2	<i>RESEAUX ET RACCORDEMENT</i>	9
2.4	FONDATIONS.....	11
2.4.1	<i>BOUCLE DE TERRE</i>	11
2.4.2	<i>SEMELLES DE FONDATIONS</i>	11
2.4.3	<i>MURS DE SOUS-BASSEMENT</i>	12
2.5	ÉTANCHÉITÉ	12
2.5.1	<i>CONTRE TERRE</i>	12
2.5.2	<i>ANTI CAPILARITE</i>	12
2.6	OPTION RADIER	12
2.7	Isolation thermiques périphérique de sous-bassement	13
3	STRUCTURE ET MURS.....	14
3.1	MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS	14
3.1.1	<i>MURS DE FACADES</i>	14
3.2	SEUILS EXTÉRIEURS	15
4	CANALISATIONS ET RESEAUX SOUS DALLAGE OU VIDE SANITAIRE.....	16
4.1	CANALISATIONS	16
4.2	DALLETTE PAC	16
5	TOITURE	17
5.1	CHARPENTE	17
5.2	COUVERTURE	17
5.2.1	<i>Type 1</i>	17
5.2.2	<i>Type 2</i>	18
5.2.3	<i>Type</i>	18
5.3	ZINGUERIE – EP.....	19
5.3.1	<i>ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES</i>	19
5.4	DIVERS	19
6	MENUISERIES EXTÉRIEURES.....	20
6.1	PORTES ET FENÊTRES	20



6.1.1	PORTE D'ENTREE PVC.....	20
6.1.2	VITRAGE.....	20
6.1.3	Profil PVC pour les fenêtres.....	20
6.1.4	FENETRE PVC A 2 VANTAUX.....	21
6.1.5	CHASSIS PVC 1 VANTAIL.....	21
6.1.6	PORTE-FENETRES PVC 1 VANTAIL.....	21
6.1.7	BAIES COULISSANTES PVC 3 VANTAUX.....	22
6.1.8	CHASSIS FIXE ALU.....	22
6.1.9	PORTES DE SERVICE PVC.....	22
6.1.10	ACCESSOIRES.....	22
6.2	PORTE DE GARAGE.....	22
7	DOUBLAGE INTERIEUR.....	23
7.1	DOUBLAGES DANS L'OSSATURE METALLIQUE.....	23
7.2	PLAFONDS ET RAMPANTS.....	23
7.3	DOUBLAGE INTERIEUR.....	23
8	MENUISERIES INTERIEURS.....	25
8.1	PORTES INTERIEURES.....	25
8.1.1	ISOPLANES.....	25
8.1.2	ISOPLANES ISOLANTES.....	25
8.2	ESCALIER.....	25
9	ISOLATION DES SOLS.....	28
10	CHAUFFAGE.....	29
10.1	PRODUCTION.....	29
10.1.1	POMPE A CHALEUR AIR/EAU.....	29
10.1.2	REGULATION.....	29
10.1.3	PLANCHER CHAUFFANT.....	29
11	VENTILATION.....	30
12	PLOMBERIE ET SANITAIRES.....	31
12.1	GENERALITE.....	31
12.2	ALIMENTATION E.F ET E.C.....	31
12.2.1	ROBINETS.....	31
12.2.2	APPAREILS SANITAIRES.....	32
13	ÉLECTRICITÉ.....	33
13.1	ALIMENTATION ET TABLEAU.....	33
13.1.1	PROTECTION.....	33
13.1.2	ALIMENTATION GENERALE.....	33
13.1.3	TABLEAU ELECTRIQUE.....	33
13.1.4	TELECOM.....	34
13.2	APPAREILLAGES PAR PIECE.....	34
13.2.1	DEGAGEMENT/CIRCULATION.....	34
13.2.2	HALL.....	34
13.2.3	CUISINE.....	34
13.2.4	SALON/SEJOUR.....	34
13.2.5	GARAGE.....	34
13.2.6	LINGERIE/CELLIER.....	34
13.2.7	SALLE DE DOUCHE.....	34
13.2.8	WC.....	35



13.2.9	SALLE DE BAIN	35
13.2.10	CHAMBRE TYPE 1.....	35
13.2.11	CHAUFFAGE ELECTRIQUE	35
13.2.12	ALIMENTATIONS DIVERSES.....	35
14	CARRELAGE-FAIENCE.....	36
14.1	CHAPE	36
14.1.1	CHAPE SPECIALE	37
14.1.2	CHAPE TRADITIONNELLE	37
14.2	CARRELAGE	37
14.3	FAIENCE.....	37
14.4	HABILLAGES.....	38
14.4.1	Vasque	38
14.4.2	Douche.....	38
14.4.3	Baignoire (option).....	38
14.4.4	Habillage de baignoire et trappe de visite (option)	38
14.4.5	Cuisine.....	38
15	PEINTURE	39
15.1	Peinture sur murs et plafonds.....	39
15.2	Peintures sur boiseries intérieures	39



1 CLAUSES GENERALES TECHNIQUES REGLEMENTAIRES

1.1 Application des textes communs

Les fascicules du Cahier des Clauses Techniques Générale (C.C.T.G.),

Les Cahiers des Charges, règles de calcul, et Documents Techniques Unifiés (D.T.U.) établis par le C.S.T.B. à défaut de C.C.T.G.,

Les Avis Techniques du C.S.T.B. et des assurances pour les procédés de construction, ouvrages ou matériaux donnant lieu à de tels avis

Normes AFNOR

Décisions de la commission Plénière des Assurances de Biens et de Responsabilité

Recommandation et prescriptions techniques de mise en œuvre des fabricants

1.2 Calcul des ouvrages

Les ouvrages seront dimensionnés suivant les Eurocodes

NF EN 1990 Eurocode 0 : Bases de calcul des structures

NF EN 1991 Eurocode 1 : Actions sur les structures

NF EN 1992 Eurocode 2 : Calcul des structures en béton

NF EN 1993 Eurocode 3 : Calcul des structures en acier

NF EN 1994 Eurocode 4 : Calcul des structures mixtes acier-béton

NF EN 1995 Eurocode 5 : Calcul des structures en bois

NF EN 1996 Eurocode 6 : Calcul des ouvrages en maçonnerie

NF EN 1997 Eurocode 7 : Calcul géotechnique

NF EN 1998 Eurocode 8 : Calcul des structures pour leur résistance aux séismes

NF EN 1999 Eurocode 9 : Calcul des structures en aluminium

1.3 Note sur la Thermique

Les ouvrages seront soumis à la réglementation thermique française RT2020

La RT 2020 ou RE 2020 est la nouvelle réglementation thermique française, entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Cette réglementation a pour objectif de diminuer la consommation d'énergie des bâtiments neufs, d'améliorer le confort thermique des occupants.



PROTOCOLE

Etude Thermique

Réalisation d'une étude thermiques du bâtiment

Test intermédiaire

Réalisation d'un test de perméabilité intermédiaire avec rapport de mesure

Test final

Réalisation d'un test de perméabilité final avec rapport de mesure

Attestation de fin de chantier

Attestation de prise en compte et respect de la RE2020, réalisation du DPE

1.4 Note acoustique-NRA 2000

La NRA est applicable à tous les types de bâtiments d'habitation neufs ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux relative aux surélévations de bâtiments d'habitation anciens et aux additions à de tels bâtiments, déposé(e) depuis le 1er janvier 2000.

Afin de limiter les effets du bruit sur les occupants, la réglementation acoustique ERP française (NRA) définit des critères pour la construction neuve, selon la nature du bâtiment et le type de bruits à limiter. Ces critères portent notamment sur :

- L'isolement aux bruits aériens de l'extérieur : circulation routière ou ferroviaire, bruits d'avion ($D_{nTA,tr}$)
- L'isolement aux bruits aériens à l'intérieur du bâtiment (D_{ntA})
- L'isolation aux bruits d'impact (chocs sur les planchers - $L'_{nT,W}$)
- La limitation des bruits d'équipements collectifs ou individuels de l'immeuble (L_{nAT})
- La correction acoustique dans les circulations internes (aire d'absorption équivalente des revêtements absorbants)

Les exigences minimales à respecter pour tout permis de construire déposé à compter du 1er janvier 2000 sont :

- L'isolement aux bruits extérieurs : $D_{nTA,tr} \geq 30$ dB
- L'isolement aux bruits intérieurs : $D_{nTA} \geq 53, 55$ ou 58 dB selon la nature des pièces
- Les bruits d'impact reçus : $L'_{nT,w} \leq 58$ dB

$D_{nTA,tr}$ valeur qui caractérise l'isolement d'un local vis-à-vis de l'extérieur

D_{nTA} valeur qui caractérise l'isolement entre 2 locaux

$L'_{nT,w}$ niveau de bruit reçu aux bruits d'impact, mesuré in situ

Pour les permis de construire déposés à compter du 1er janvier 2013, les maîtres d'ouvrage de bâtiments d'habitation neufs collectifs ont l'obligation, à l'achèvement des travaux, de fournir une attestation de prise en compte de la réglementation acoustique à l'autorité qui a délivré le permis de construire (arrêté du 27 novembre 2012 *relatif à l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique applicable en France métropolitaine aux bâtiments d'habitation neufs*). Cette attestation s'appuie sur des constats effectués en phases études et chantier et pour les opérations d'au moins 10 logements, sur des mesures acoustiques réalisées par échantillonnage à la fin des travaux de construction.

En cas d'opération mixte (maisons individuelles + logements collectifs), un nombre minimal de mesures, égal à celui requis pour une opération de logements collectifs de taille équivalente, est exigé et réparti sur l'ensemble de l'opération.

La vérification du respect des exigences requiert des mesures acoustiques sur place. A réception du logement



neuf, l'acquéreur dispose d'une année pour dénoncer le défaut d'acoustique dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

1.5 Note anti-termite

Mise en application de l'arrêté préfectoral du 30 juin 2012

1.6 Etude de sol

Les terrains feront l'objets d'une étude de sol G2 AVP, conditionnées par la demande D.O.



2 INFRASTRUCTURE ET TERRASSEMENT

2.1 INFRASTRUCTURE

2.1.1 IMPLANTATION

Implantation de la construction sur le terrain, conformément au plan de masse du permis de construire. L'implantation du bâtiment consiste à mettre en place les repères, piquets, chaises avec indications des niveaux de plates-formes.

Précision d'implantation :

- Planimétrie : +/- 2 cm
- Altimétrie : +/- 2 cm

L'entreprise devra prendre toutes les mesures de protections et de sécurité nécessaire à la bonne exécution dans les règles de l'art.

2.2 TERRASSEMENT

2.2.1 TERRE VEGETALE

La terre végétale est déblayée sur toutes les parties du terrain où se situent les constructions et les éventuels aménagements avant l'exécution des autres travaux de terrassement sur une épaisseur de 20 cm sous le niveau du terrain existant.

Après déblaiement, la quantité nécessaire de terre végétale, destinée aux remblais sur le chantier, est stockée en talus à l'endroit indiqué par le promoteur. La quantité excédentaire reste la propriété du promoteur et sera transportée selon ses indications.

2.2.2 TERRASSEMENT PLEINE MASSE

Le terrassement général est exécuté avec un espace minimum de 50 cm entre les parois de ces fouilles et l'extérieur des murs en contact avec les terres et jusqu'aux profondeurs nécessitées par l'implantation du bâtiment.

Les dégâts éventuels faits aux diverses installations communales seront à la charge de l'entreprise de terrassement.

Les terres enlevées et nécessaires au remblayage ultérieur sont mises en dépôt sur le terrain. La quantité excédentaire est évacuée suivant les indications du promoteur.

2.2.3 FOUILLES

Gros terrassements et tranchées nécessaires jusqu'aux niveaux définis aux plans de l'architecte ou de l'ingénieur.

Le fond des fouilles est réalisé à un minimum de 80 cm (limite hors gel), suivant les plans de l'auteur de projet, sous la surface du sol fini extérieur, et toujours parfaitement de niveau sur un sol résistant (de bonne



portance). Les différences de niveau éventuelles du fond des fouilles sont exécutées par paliers horizontaux successifs.

Les entrepreneurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de la nature du sol du terrain.

Toutefois si la nature du terrain donne lieu à une modification des vides ventilés et/ou des caves, si la nécessité de terrasser en terrain rocheux, le coût de la construction sera adapté en fonction et fera l'objet d'un avenant.

2.2.4 REMBLAIS

Accès à la construction

Réalisation d'un accès à la construction, travaux comprenant décapage de la terre végétale, empierrement brut en arène granitique et couche de finition en gravillons et sable. Dimension suivant plan de masse.

Remblai d'apport pour couche de forme

Comprenant :

- Réglage du fond de forme et compactage.
- Apport de matériaux de type gravier GNT.
- Le compactage ce fera par couche successives au rouleau vibrant pour obtenir les résultats satisfaisants.
- Mise en œuvre avant toutes exécution de structure vertical ou porteuse.
- L'épaisseur de la couche sera variable selon l'utilisation de la plate-forme.
- Toutes sujétions de mise en œuvre.

GNT 0/30

Fourniture et pose de Gravier de type GNT 0/30 pour couche de forme.

Évacuation des matériaux excédentaires

Évacuation de tous matériaux excédentaires liés aux déblais comprenant :

Le chargement, transport et déchargement des TV, végétaux, gravois de toutes natures.

Évacuation dans un centre de tri agréé y compris tout frais nécessaires et toutes autres sujétions.

2.3 RESEAUX

2.3.1 DRAINAGE

(OPTION)

Le drainage est destiné au recueil et à l'écoulement permanents des eaux souterraines et/ou eaux de surface. Le système de drainage est constitué par un drain en chaussette D80 en fond de fouille.

2.3.2 RESEAUX ET RACCORDEMENT

2.3.2.1 RESEAUX EAUX PLUVIALES

Canalisation eaux pluviales

Canalisations d'évacuation des eaux pluviales et des eaux de drainage en PVC de 100mm et 125mm

Fourniture et mise en place de canalisations en PVC rigide de la série 1 assainissement, y compris lit de sable et grillage avertisseur.

Pose en tranchée ouverte sur lit de sable.

Les sections sont à adapter à la surface des toitures.



Coupes, joints, pièces spéciales de liaison et raccordements sur regards.
Les eaux de pluies sont dirigées vers un puits d'infiltration.
Toutes sujétions de mise en oeuvre.

Puits d'infiltration

Pour évacuation eaux pluviales, réalisation d'un puits d'infiltration, par terrassement en puits sur une profondeur de 2 mètre.

Mise en place d'un géotextile périphérique, remblai en galets roulé (20/40).

Buses en béton préfabriqué diamètre 200, profondeur 2,00m, dalle de couverture en béton avec tampon béton.

Avec débord par rapport au terrain naturel de 20 cm.

Raccordement des eaux pluviales dans puits perdu, diamètre et profondeur suivant préconisation de l'étude de sol.

Regard EP béton

Regard de pied de chute préfabriqué 30x30 intérieur, posé sur lit de sable, tampon béton, y compris raccordement de canalisation en attente.

Les raccordements des descentes se feront par les opercules appropriés.

2.3.2.2 EAU POTABLE

Réseaux eaux potable

Raccordement par canalisation en polyéthylène HD 16 bars Ø25, entre le compteur et la canalisation de distribution du concessionnaire

Fourniture et pose dans tranchée ouverte compris :

Fourniture, transport, pose et essais, y compris regards, coupes, chutes, raccords et toutes pièces spéciales nécessaires à la demande.

Fourreau de Ø suffisant à placer en temps utile pour les passages sous dallage béton.

2.3.2.3 ALIMENTATION COURANT FORT ET FAIBLE

Fourreaux TELECOM

Raccordement PTT et télédistribution entre le regard en attente et l'intérieur de la construction

Fourniture et mise en place dans tranchée E.D.F de gaines avec épingles de tirage.

Compris grillage avertisseur.

Et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Fourreaux EDF

Raccordement Electrique entre le coffret sur rue et le tableau de distribution au sous-sol,

Fourniture et pose depuis le réseau existant de gaines avec épingle de tirage.

Compris grillage avertisseur.

Implantation suivant indication plan niveau 0.

Et toutes sujétions de mise en oeuvre.

2.3.2.4 TRAITEMENT DES EAUX USEES

Canalisation eaux usées et eaux vannes

Canalisations en PVC rigide de 100 mm de diamètre, y compris regards nécessaires.

Longueur du branchement (entre le point de raccordement au réseau public et le point de pénétration à l'intérieur de la maison)

Fourniture et mise en place de canalisation en PVC rigide de la série 1 assainissement, de 100 mm de diamètre.

La pente des conduites sera de 1% à 3%. Pose en tranchée ouverte sur lit de sable compacté (épaisseur : 10 cm mini) et grillage avertisseur.

Y compris toutes coupes, joints, pièces spéciales de liaison et raccordements sur regards et appareils.



Et toutes sujétions de mise en œuvre.

Station de relevage des EU

Fourniture et pose d'une micro-station de relevage type FYGAT micro 7, compris forfait pour installation, (alimentation électrique au lot électricité).

Branchement au réseau existant

Forfait pour branchement au réseau de collecte des eaux usées existant supposé en attente au bord du terrain
Toutes sujétions de mise en œuvre.

Regard en béton 60x60

Réalisation d'un regard en béton préfabriqué, comprenant paroi et radier avec sujétions de cunettes lissées, tampon hydraulique en fonte pour étanchéité.

Y compris toutes sujétions complémentaires de terrassement nécessaire à la mise en place des ouvrages.

Les naissances de réseaux sous dallage, dalle, radier seront implanté avec une précision de +/- 1 cm.

2.4 FONDATIONS

2.4.1 BOUCLE DE TERRE

La préparation de la mise à la terre du bâtiment est réalisée sous la dalle avant le coulage du béton de fondation.

La boucle de terre est réalisée pour la mise à la terre de l'installation électrique suivant les normes en vigueur prescrites par NPF 15-100. L'électrode de mise à la terre doit au moins se composer d'une boucle de terre composée d'un conducteur en cuivre isolé, nu ou plombé, d'une section de $CU35 \text{ mm}^2$ et posée au fond de la tranchée de fondation des murs extérieurs ; Raccordement au ferrailage de la dalle ou du radier.

2.4.2 SEMELLES DE FONDATIONS

En référence à l'étude de sol G2 AVP

FONDATIONS

Béton pour semelles de fondations armées filantes de section 50 x 30 cm

Béton pour semelles de fondations filantes comprenant :

Les armatures suivant étude structure BA et dosage selon les réglementations en vigueur.

Le nivelage des fonds et purges des zones non propres avec pompage et évacuations des eaux.

La classe de résistance du béton doit être conforme à la NF EN 206-1 avec C20/25 Mpa minimum (28 jours).

L'entrepreneur devra assurer les coffrages éventuelles, les divers réservations ainsi que le dressement de la face supérieure et toutes sujétions.

Semelle de fondations 30 x 50, mise hors gel soit environs 80 cm / Niveau T.N

Face supérieure est lissée horizontalement jusqu'au niveau prévu, le niveau devra être vérifié au laser et devra présenter une différence de niveau de 2 cm maximum sur la plus grande diagonale.



2.4.3 MURS DE SOUS-BASSEMENT

AGGLOMERES CREUX

Maçonnerie en aggloméré creux de béton porteurs, hourdées au mortier pour la construction des murs périphériques et de refend, joints refoulés en montant, compris parpaings d'angles, liaison refend et chaînage en béton armé.

Montage conformément au DTU et suivant plans.

Harpes pour liaisonnement avec refends.

Les coupes seront soignées.

Toutes sujétions d'exécution et de finition.

Murs en agglomérés creux Ep. 20 cm

2.5 ÉTANCHÉITÉ

2.5.1 CONTRE TERRE

Les faces extérieures des murs en maçonnerie enterrée en contact avec les terres sont enduites d'un enduit hydrofuge d'un 1cm d'ép de type THOROSEAL ou équivalent. En cas de mise en œuvre pendant la période de gel, l'entrepreneur ajoutera dans le mortier un entraîneur d'air ou un antigelif.

2.5.2 ANTI CAPILARITE

Un barrière anti-capillarité sera posée au dernier niveau de la maçonnerie enterrée avant la pose des poutrelles -ourdis du vide sanitaire, et les seuils placée conformément aux règles de l'art au pied des murs d'élévation, au droit des appuis des hourdis du rez-de-chaussée, des linteaux de baies et seuils... Elles protègent les maçonneries contre l'humidité ascensionnelle.

2.6 OPTION RADIER

L'option radier est conditionnée par l'étude de sol.

Le radier devra avoir des dimensions conformément aux plans fournis.

Les matériaux utilisés devront être conformes aux normes de construction en vigueur suivant EN206-Béton 25/30-CEM II-XF2 Armature : Suivant plans du bureau L'épaisseur du radier devra être d'au moins de 25 cm, avec une bèche de rive périphérique sol devra être correctement compacté et nivelé avant la mise en place du radier.

Fond forme en grave 0/31.5 compactée de 0.30 m sur géotextile

Une attention particulière devra être portée à la qualité du béton utilisé et à sa mise en œuvre suivant DTU 21 et DTU 20.1

Toutes les étapes de construction devront être documentées et supervisées par un contrôle :



- Des point d'arrêt régulières devront être effectuées tout au long du processus de construction pour garantir le respect des spécifications techniques.
- Des tests de résistance du béton et de compaction du sol devront être réalisés

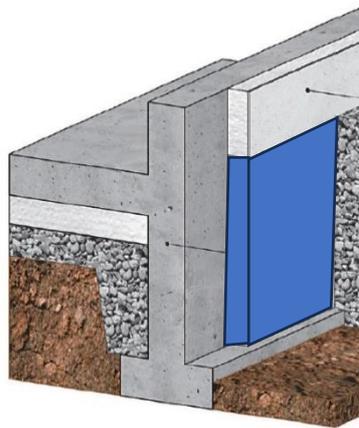
La périphérie devra être parfaitement lisse et plane sur une bande de 25 cm

Le niveau devra être vérifié au laser et devra présenter une différence de niveau de 2 cm maximum sur la plus grande diagonale.

Les naissances de réseaux seront implantées avec la précision de +/-1 cm

2.7 Isolation thermique périphérique de sous-bassement

Une isolation périphérique de sous-bassement sera mise en œuvre suivant les prescriptions fournisseur.



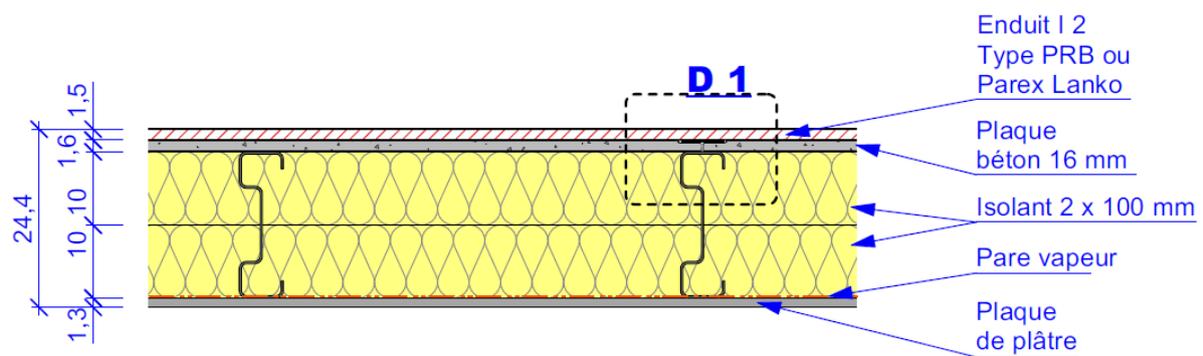
Epaisseur : 100 mm

3 STRUCTURE ET MURS

3.1 MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

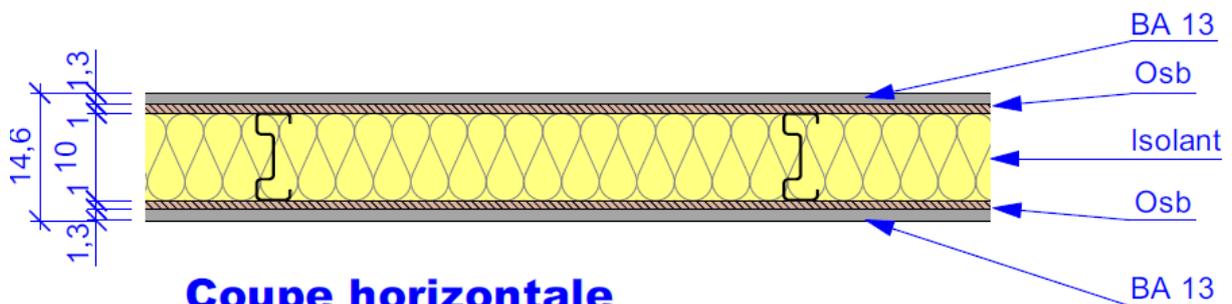
3.1.1 MURS DE FACADES

3.1.1.1 Murs de façades



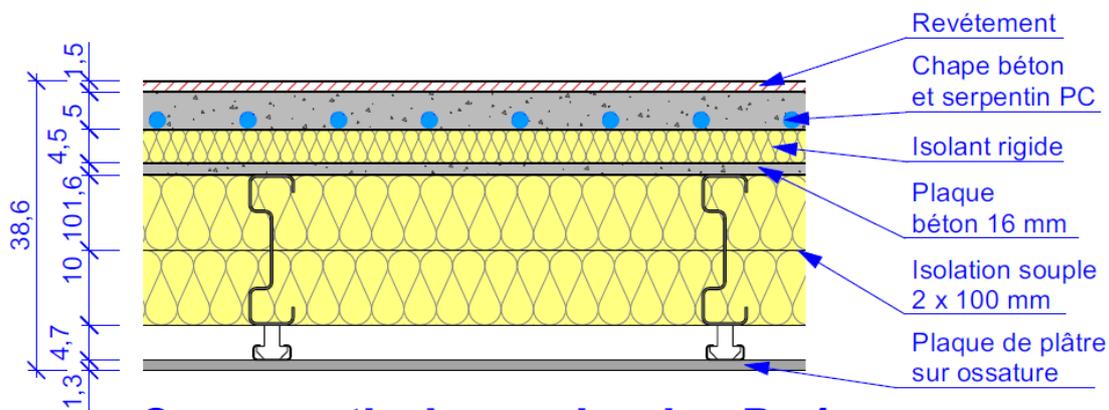
**Coupe horizontale
sur mur de façade**

3.1.1.2 Murs intérieurs

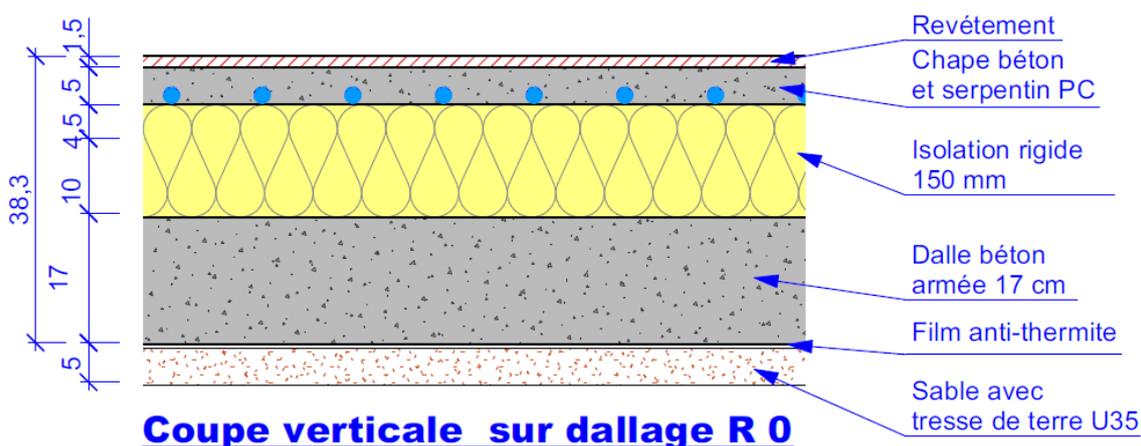


**Coupe horizontale
sur cloison intérieure**

3.1.1.3 Plancher étages et RDC



Coupe verticale sur plancher R +1



Coupe verticale sur dallage R 0

3.2 SEUILS EXTÉRIEURS

Seuils de portes et baies en béton préfabriqués avec rejingots

Fourniture et pose de seuils de portes préfabriqués en béton moulé vibré avec nez, gorge, rejingot et oreilles. Compris calage, scellement sur chape de pose et jointoiement, finition selon choix du M. Ouvrage, y compris toutes sujétions de fournitures



4 CANALISATIONS ET RESEAUX SOUS DALLAGE OU VIDE SANITAIRE

4.1 CANALISATIONS

Fourniture et pose de canalisations en tuyaux PVC de diamètre selon normes en vigueur comprenant :

Pose des éléments avec façon de pente et calage.

Joints bagues en caoutchouc.

Toutes sujétions de mise en œuvre.

EAUX USEES

Tuyaux en PVC-CR8 diam. 100 mm

EAU

Fourreaux de branchement en soubassement diam 100-Bleu

TELECOM

Fourreaux de branchement en soubassement diam. 50-Vert

ELECTRICITE

Fourreaux de branchement en soubassement diam 100-Rouge

DIVERS

Fourreaux de branchement en soubassement diam. 100 pour poêle-Rouge

Fourreaux de branchement en soubassement diam. 50 pour POMPE DE RELEVAGE-Bleu

4.2 DALLETTTE PAC

Façon de dalle pleine en béton de ciment coffrée, pour recevoir le générateur thermodynamique en façade Nord, compris terrassement, empierrement, compactages, dalle en béton armé, et toutes sujétions. La dalle devra être totalement désolidarisée de la construction.

Dimension : environ 1.20 x 0.90

5 TOITURE

5.1 CHARPENTE

La charpente est de type préfabriquée (industrialisée) composée de :

- Panneaux de structure métallique de 200 mm de section en acier galvanisé à chaud ep 100 micromètre
- Les panneaux sont préassemblés en usine par rivetage ou vis auto-forantes en acier galvanisé
- Une isolation laine de roche en 2x100 mm insérée dans la structure métallique
- Pré-habillage des panneaux avec panneau OSB 15 mm en extérieur et 10 mm à l'intérieur
- Par vapeur intérieur
- Doublage intérieur BA13 vissé sur demi raillage

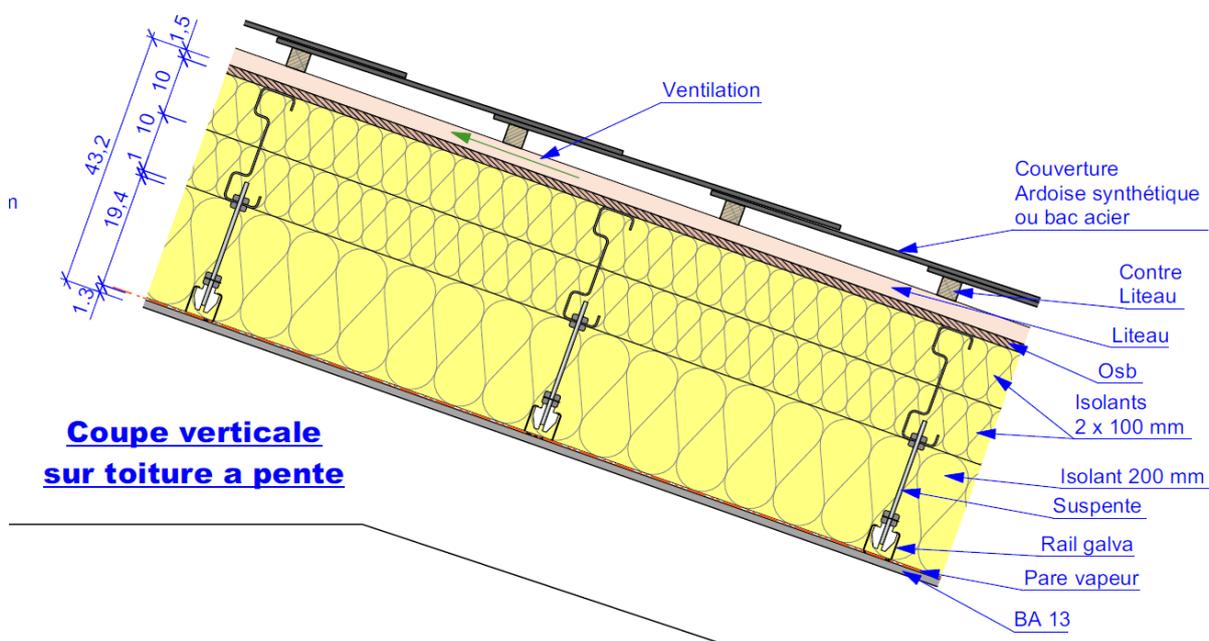
HABILLAGE

Habillage de rive en acier galvanisé

Fourniture et pose de planches de rives y compris toutes sujétions de coupes droites ou biaisés ainsi que les calages éventuels, fixation et détails.

5.2 COUVERTURE

5.2.1 Type 1



5.2.2 Type 2

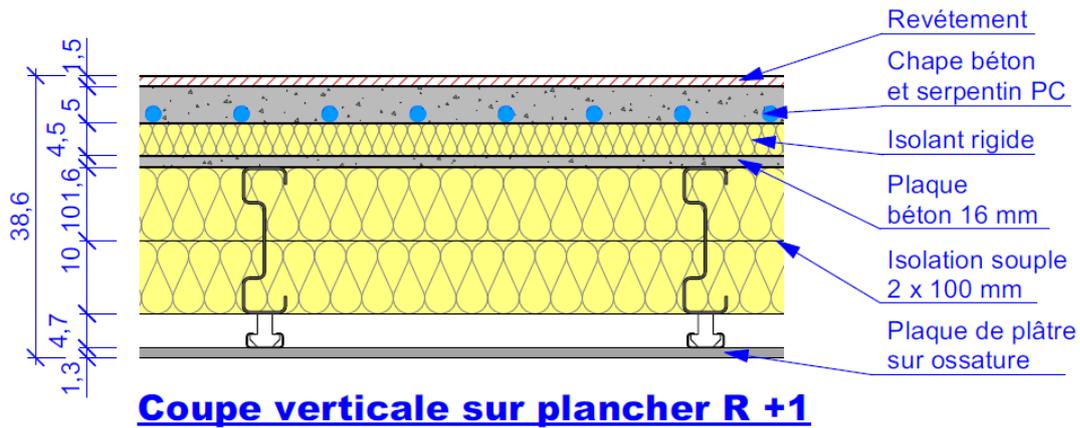
Complexes d'étanchéité en membrane de type EPDM.

Leur mise en œuvre devra être réalisée en conformité avec les prescriptions des D.T.U. et suivant les prescriptions de l'Avis technique et des Règles de pose du fabricant.

Relevé d'étanchéité simple

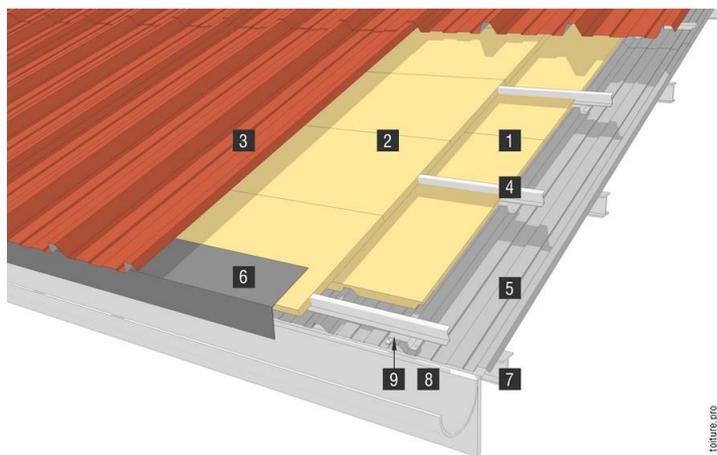
Complexe d'étanchéité EPDM

Membrane EPDM type Firestone Rubbercover d'étanchéité



5.2.3 Type

Systèmes de sur toiture bac acier double peau avec isolation en deux couches croisées sur fausses pannes Z



1. Première couche d'isolant
2. Deuxième couche d'isolation croisée
3. Bac acier simple peau extérieur
4. Fausse panne Z
5. Profil acier intérieur (ou toiture existante)
6. Closoir de bas de pente / larmier
7. Panne métallique en I
8. Gouttière pendante
9. Entretoise intercalaire



5.3 ZINGUERIE – EP

5.3.1 ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES

GOUTIERES EN ZINC

Fourniture et pose de gouttière en zinc comprenant :

Talons d'extrémités, naissances avec moignon et crapaudine, retours d'équerres ou angles le cas échéant.

Selon longueur prévoir un joint de dilatation.

Pose sur crochets en acier galvanisé à 1 paillette, ou de type emboutis peints.

Posés à espacements réguliers.

Type de crochets et mode de fixation à la toiture adaptés à la nature et à la disposition de l'égout de la toiture.

Epaisseur du zinc : 0,65 mm ou 0,80 mm selon type et dimensions.

DESCENTES EN ZINC

Fourniture et pose de tuyau de descente E.P en alu y compris :

Colliers autobloquant tous les deux mètres, fixations sur support béton ou maçonnerie.

Coudes cintrés, façon de col de cygne selon besoin, toutes sujétions de mise en œuvre

Descente zinc ø100 mm

Boîte à eau pour descente EP

5.4 DIVERS

Têtes de ventilation sanitaires

Fourniture et pose de têtes de ventilation type Nicoll, compris raccordement et étanchéité.

Ø 100 pour chute étage

Ø 125 pour groupe ventilation

Entrée d'eau avec moignon tronconique

Trop plein Ø 80mm

Fournitures et pose de trop-plein en plomb Ø 80mm avec platine prise en sandwich dans l'étanchéité et extrémité coupée en sifflet

6 MENUISERIES EXTÉRIEURES

6.1 PORTES ET FENÊTRES

6.1.1 PORTE D'ENTREE PVC

OPTION ALUMIUM OU BOIS

Traitement selon les normes en vigueur.

Serrure de sécurité 3 points (option 5 points), condamnation par barillet à clé plate (3 clés à fournir). Fermeture à crochets.

Étanchéité triple feuillure, 1 joint rétractable

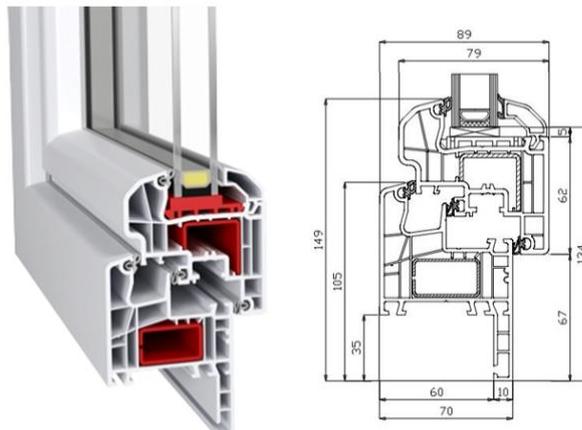
6.1.2 VITRAGE

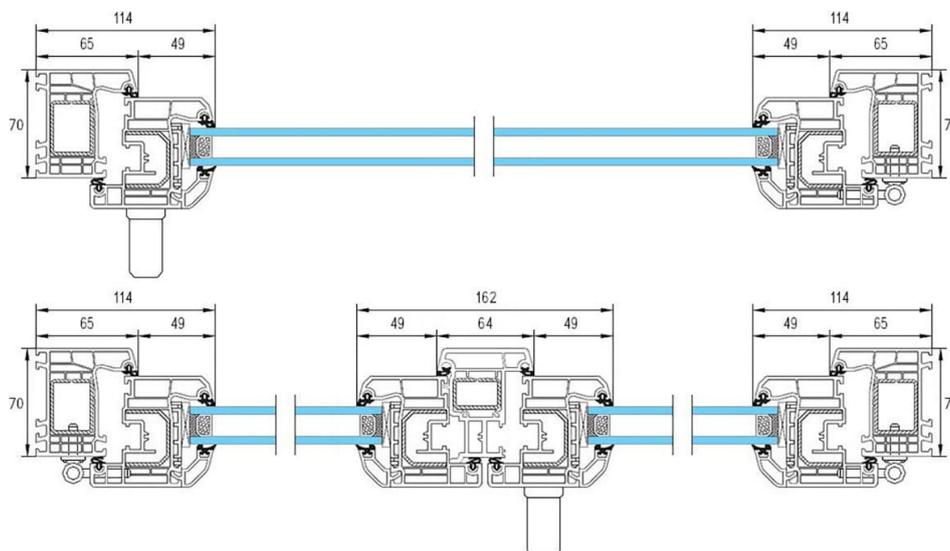
Chaque châssis comportant une partie ou un ensemble vitré, comprend un double vitrage isolant composé de deux feuilles de verre d'une épaisseur de 4 mm minimum anti-effraction et d'un espace d'air déshydraté de 16 mm (4/16/4 + gaz argon – K 1.1). Le vitrage est posé et maintenu par des pare-closes et des joints extrudés en caoutchouc.

Les vitrages respectent la norme NFPA en vigueur.

Les performances thermiques des vitrages respectent les exigences RT2020

6.1.3 Profil PVC pour les fenêtres





6.1.4 FENETRE PVC A 2 VANTAUX

Profilés en PVC renforcés

Teinte PVC blanc

Traitement selon les normes en vigueur.

Vitrage isolant peu émissif anti-effraction de la partie concernée.

Étanchéité triple feuillure, 1 joint rétractable.

Traverse basse drainée pour l'évacuation des eaux d'infiltration.

Tous les joints en néoprène. Couvre joint largeur 50 mm.

Volet roulant électrique intégré

6.1.5 CHASSIS PVC 1 VANTAIL

Profilés en PVC renforcés

Teinte PVC blanc Traitement selon les normes en vigueur.

Vitrage isolant peu émissif anti-effraction de la partie concernée.

Étanchéité triple feuillure, 1 joint rétractable.

Traverse basse drainée pour l'évacuation des eaux d'infiltration.

Tous les joints en néoprène. Couvre joint largeur 50 mm.

Volet roulant électrique intégré

6.1.6 PORTE-FENETRES PVC 1 VANTAIL

Profilés en PVC renforcés

Teinte PVC blanc Traitement selon les normes en vigueur.

Vitrage isolant peu émissif anti-effraction de la partie concernée.

Étanchéité triple feuillure, 1 joint rétractable.

Traverse basse drainée pour l'évacuation des eaux d'infiltration.

Tous les joints en néoprène. Couvre joint largeur 50 mm.

Volet roulant électrique intégré



6.1.7 BAIES COULISSANTES PVC 3 VANTAUX

Profilés en PVC renforcés

Teinte PVC blanc Traitement selon les normes en vigueur.

Vitrage isolant peu émissif anti-effraction de la partie concernée.

Etanchéité triple feuillure, 1 joint rétractable.

Traverse basse drainée pour l'évacuation des eaux d'infiltration.

Tous les joints en néoprène. Couvre joint largeur 50 mm.

Volet roulant électrique intégré

6.1.8 CHASSIS FIXE ALU

Traitement selon les normes en vigueur.

Vitrage isolant peu émissif anti-effraction de la partie concernée.

Etanchéité triple feuillure, 1 joint rétractable.

Traverse basse drainée pour l'évacuation des eaux d'infiltration.

Volet roulant électrique intégré

6.1.9 PORTES DE SERVICE PVC

Profilés en PVC renforcés

Teinte PVC blanc

Panneaux de remplissage plein.

Traitement selon les normes en vigueur.

Plinthe posée en applique.

Serrure de sécurité 5 points, condamnation par barillet à clé plate (3 clés à fournir). Fermeture à crochets.

Etanchéité triple feuillure, 1 joint rétractable.

Vitrage isolant peu émissif anti-effraction de la partie concernée.

OPTION Oculus

6.1.10 ACCESSOIRES

La quincaillerie ouvrante et oscillo-battante encastrée, model supérieur

Des grilles de ventilation sont placées en partie supérieure des vitrages.

Les extracteurs d'humidité sont placés dans les pièces dites humides (poste électricité).

6.2 PORTE DE GARAGE

La porte de garage en acier, basculante, fermeture manuelle. Elle est placée dans une baie dont la dimension jour vu est de 240 cm de longueur et de 215 cm de hauteur. La hauteur peut toutefois varier suivant la configuration du projet.



7 DOUBLAGE INTERIEUR

7.1 DOUBLAGES DANS L'OSSATURE METALLIQUE

Fourniture et pose d'un doublage dans l'ossature acier galvanisé comprenant :
Pose d'une laine de verre de 2x100 mm dans l'ossature métallique porteuse des mur extérieurs
Pose d'un OSB de 10 mm visser sur l'ossature métallique
Pose rail simple tous les 60 cm.
Parement en plaque de plâtre type BA 13.
Isolant selon classement et résistance thermique demandée.
Fixation mécanique de l'isolant sur ossature métallique.
Etanchéité en partie basse par ruban mousse.
Compris traitement des joints verticaux et horizontaux et renforts sur les angles.
Toutes découpes, percements et autres sujétions possible de mise en œuvre.

Panneaux laine de verre

Fourniture et pose de panneaux semi-rigides en laine de verre de forte résistance thermique nus ou revêtus d'un pare-vapeur en kraft quadrillé
100 x 100 mm

7.2 PLAFONDS ET RAMPANTS

Panneaux de laine de verre semi-rigide ép.2x 100 mm

Fourniture et pose de panneaux semi-rigides en laine de verre de forte résistance thermique nus ou revêtus d'un pare-vapeur en kraft quadrillé

SUR RAMPANTS

Frein vapeur

Fourniture et pose d'un frein vapeur $sd=18m$ et tasseau Tage pour maintien propre à recevoir le doublage en plaque de plâtre ou équivalent

SUR PLAFONDS DROITS

Frein vapeur

Fourniture et pose d'un frein vapeur $sd=18m$ et tasseautage pour maintien propre à recevoir le doublage en plaque de plâtre ou équivalent

7.3 DOUBLAGE INTERIEUR

Habillage BA 13 sur ossature métallique des cloisons de distribution
En plaque de plâtre BA.13 vissée sur l'OSB fixé sur l'ossature métallique des panneaux de doublage
Finition des parements avec raccords, rebouchage des saignées.
Panneaux laine de verre
Fourniture et pose de panneaux semi-rigides en laine de verre de forte résistance thermique nus ou revêtus d'un pare-vapeur en kraft quadrillé 100 x 100 mm

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits Placoplatre.
La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 ou aux Avis Techniques et aux recommandations de la société Placoplatre.



PIECES HUMIDES ET CUISINE

Fourniture et pose d'habillages en plaques de plâtre standard ou hydrofuges BA 13 ou haute dureté de 18mm.

Fixation sur ossature métallique, comprenant :

Habillage des rives Trémie d'Escalier

En plaque de plâtre BA.13

Embrasement de fenêtre de toit

PV pour confection d'ébrasements de fenêtres de toit en Plâtre pur en 2 couches

DIVERS

PV pour Plaque HYDRO dans les pièces humides

Trappe d'accès aux combles

Fourniture et pose de trappe d'accès aux combles, de type préfabriquée comprenant :

Les surfaces enduites seront régulières, plane, sans trace de reprise. L'enduit ne devra présenter aucune pulvérulence superficielle, craquelure, fissure, etc. Les surfaces devront être livrées prêtes à être réceptionnées par les entreprises de revêtement de murs qui n'auront qu'un léger ponçage de finition à réaliser. L'enduit affleura le nu des huisseries et bâtis incorporés. Les arêtes saillantes et les cueillies devront être rectilignes et dûment renforcées.

PLAFOND

Plafonds en plaques de placoplâtre BA13 ; identique aux murs et cloisons.



8 MENUISERIES INTERIEURS

8.1 PORTES INTERIEURES

8.1.1 ISOPLANES

Fourniture et pose de portes isoplanes pré peintes comprenant :

2 couches d'apprêt, composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée, soit d'une âme pleine lames ou lamelles jointives, lattes, panneau de particules bois, etc. soit d'une âme alvéolée dont les éléments laisseront entre eux des vides de forme géométrique, alvéole, nid d'abeille ou cellules, ou encore soit d'âmes creuses.

Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même. Epaisseur 40 mm. Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis.

Porte isoplane pré-peinte: 83x204

Porte isoplane pré-peinte 73x204

8.1.2 ISOPLANES ISOLANTES

Porte âme composée de panneaux en mousses isolantes avec incorporation d'une structure interne en acier assurant la stabilité. Finition 2 faces par placage de panneaux en fibre dure. Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même. Portes obligatoirement à un vantail.

Les huisseries, bâtis, ferrages et joints feront partie intégrante du bloc-porte et sont donc indissociables. Elles seront obligatoirement en bois exotique rouge (78 x 68 mm minimum). Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis. En aucun cas elles devront être recoupées après coup.

Bloc porte ISOPLANE isolant 83x204

8.2 ESCALIER

Escalier ossature métallique

-Habillage des marches en bois.

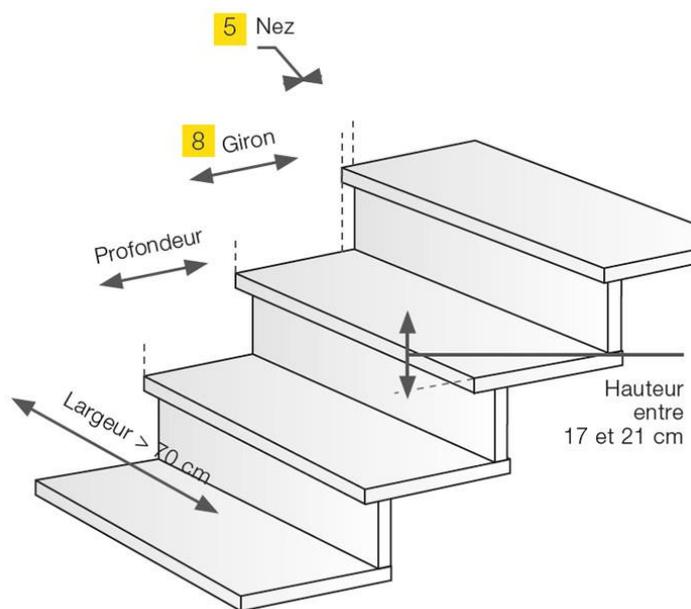
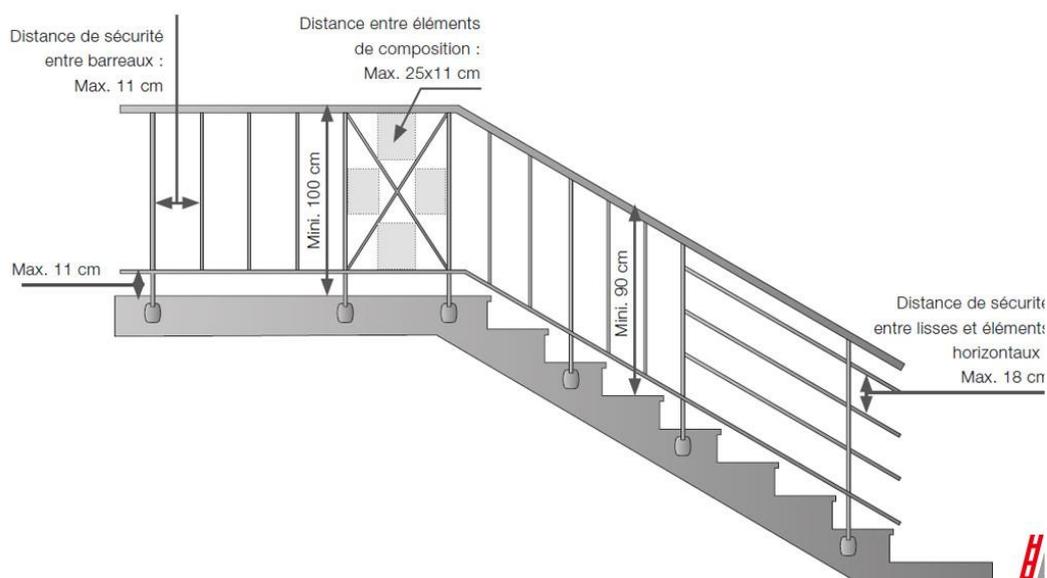
-Garde-corps métallique,

-Rampe bois

- 1 poteau de départ plat de 140x45mm et 1 d'arrivée plat de 140x45 mm

- main courante rampante 140x45 mm

Tous les bois seront traités fongicide et insecticide.



La hauteur de marche ne doit pas excéder 210 mm (exception faite pour la marche de départ)

- Le giron de l'escalier doit se situer en 210 et 270 mm (NB : le giron de l'escalier est la distance horizontale de nez à nez de marche)
- La largeur de l'escalier doit être au minimum de 700 mm (de préférence 800 mm)
- La distance entre la marche et le plafonds (l'échappée) doit être au minimum de 1,90 m



Garde-corps:

- La hauteur conseillée minimum est de 900 mm (100 cm pour une mezzanine)
- La distance entre les barreaux horizontaux doit être au maximum de 18 cm et être placés au-dessus d'une partie pleine de 45 cm minimum afin d'éviter que les enfants en bas âge n'utilisent pas le garde-corps comme une échelle
- La distance entre les barreaux verticaux doit être au maximum de 11 cm.

Confort de l'escalier, 2 calculs simples à faire :

- Le rapport H (hauteur de marche) / G (giron de l'escalier) doit être en-dessous de 1,
- Calcul du Blondel : la relation $2H + G$ doit être comprise idéalement entre 600 et 640 mm

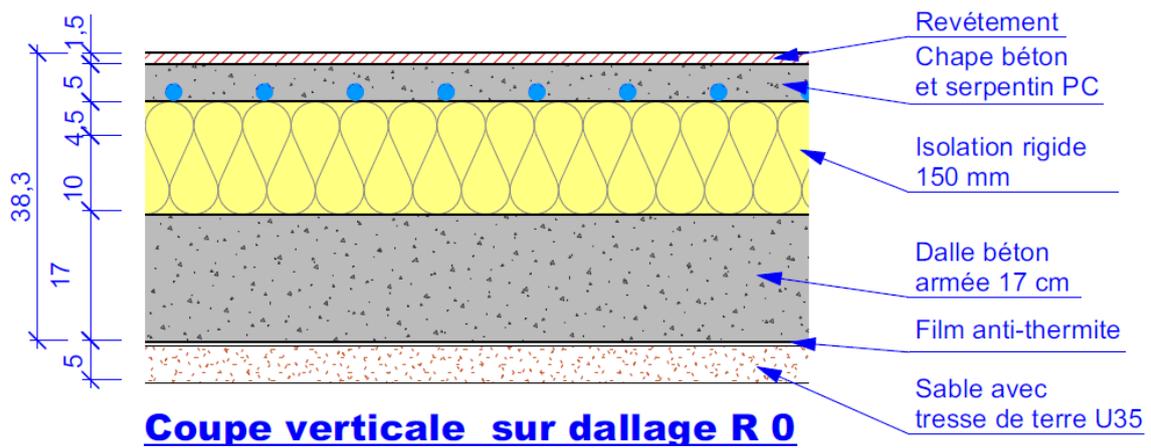
9 ISOLATION DES SOLS

ISOLATION THERMIQUE PAR PROJECTION DE MOUSSE POLYURETHANE A CELLULES FERMEES.

Mousse PU référencé 2 IsolMfoam S40 (Ida : 0.028)

Protection et nettoyage fin de chantier assurée par l'entreprise.

Isolation thermique mousse polyuréthane projetée au sol épaisseur 6 cm





10 CHAUFFAGE

10.1 PRODUCTION

10.1.1 POMPE A CHALEUR AIR/EAU

Pompe à chaleur sur air extrait (système combinée chauffage ECS et VMC)

Fourniture et installation comprenant : pompe à chaleur air extrait/eau inverter. Complètement équipée et sans unité extérieure, solution prête à l'emploi pour la ventilation, le chauffage central et l'eau chaude sanitaire. type NIBE F730 ou F750 selon étude

- gaines VMC compatible
- bouches VMC
- toute sujétions

10.1.2 REGULATION

Régulation radiat.-planch.chauffant marque ATLANTIS ou équivalent, comprenant :

- le régulateur avec horloge digitale permettant la programmation sur une semaine de 2 circuits
- la sonde extérieure
- la sonde d'ambiance
- la vanne 3 voies motorisée progressive (moteur électrique) DN 15

Dimensionnement suivant surface du logement

10.1.3 PLANCHER CHAUFFANT

PLANCHER CHAUFFANT BAS. TEMPERATURE

Plancher chauffant hydraulique comprenant : tube en polyéthylène réticulé diam. 16/1,5, clips de fixation, treillis métallique 15x15 cm, adjuvant à fournir au chapiste

Collecteur à 6 départs en matériau composite avec pattes de fixation

Robinet réglage micrométrique DN 15

Thermomètre de précision 0-60°C

RADIATEURS

Radiateurs panneaux acier avec accessoires fourniture et pose de radiateur panneaux acier avec tube cuivre ou PER pour distribution compris coupes chutes, accessoires, robinetterie d'arrêt, Robine thermostatique à canne incorporée, vanne d'isolement et raccords de sortie de plancher, montage et toutes sujétions



11 VENTILATION

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

Groupe d'extraction (VMC) de Type Hygroréglable "B"

Compris toutes sujétions de raccordements et d'évacuations dans les pièces par la mise en place des gaines; des bouches d'extraction, avec contrôle des grilles pour l'amenée d'air frais. De marque "ALDES" type KIT HYGRO III.

Y Compris Commande à la cuisine et protection au tableau.



12 PLOMBERIE ET SANITAIRES

12.1 GENERALITE

Raccordement au compteur avec vanne d'arrêt général
Branchements ECS, EF, EVAC, percements divers

1) Evacuation des appareils

Evacuation des eaux usées des appareils sanitaires depuis leur siphon jusqu'aux branchements prévus, y compris toutes accessoires de fourniture et pose.

La ventilation de la colonne de chute avec aérateur à membranes.

2) Ecoulement des appareils

Fourniture et pose de conduites en tuyaux PVC pour l'évacuation entre les appareils et colonnes de chute, y compris les coupes, soudures, fixations, isolation et raccordement sur les colonnes, téés, culottes, jonctions et toutes sujétions de pose

3) Eau froide et chaude

Fourniture du système de tubes en polyéthylène réticulé garantis 10 ans, pour l'utilisation à une pression de service de

10 bars, pour des températures allant jusqu'à 90°C comprenant l'ensemble des conduites et accessoires pour la distribution de l'eau froide et chaude sanitaire, assurant la liaison entre l'alimentation principale, les collecteurs et les différents points de puisage.

Les tubes sont destinés à être encastrés et sont livrés avec une gaine de protection en PVC annelé assurant leur libre dilatation, ainsi qu'une isolation supplémentaire. Les tubes sont de diamètre 20 pour l'alimentation des collecteurs et de 16 pour le branchement allant des collecteurs jusqu'aux appareils sanitaires.

Raccords et accessoires aux normes en vigueur à la signature du marché.

4) Ventilation des chutes

Fourniture et pose de conduites pvc pour création de ventilation de chutes y compris sortie de toiture et toutes sujétions.

12.2 ALIMENTATION E.F ET E.C

12.2.1 ROBINETS

Fourniture et pose de robinets d'arrêt à passage intégral avec robinets de vidange et étiquettes de repérage, y compris raccords et tous détails.

Robinet d'arrêt

Robinet de puisage

Fourniture et mise en œuvre d'un robinet de puisage en laiton, compris robinet d'arrêt et de vidange, raccords, joints et toutes sujétions de pose.

Branchement de lave-linge et sèche-linge

Fourniture et pose d'un ensemble de branchement pour machine à laver le linge et sèche-linge, comprenant une alimentation eau froide, un robinet de réglage et d'arrêt, un écoulement en tuyau PVC siphonné par siphon à cloche ou à panier et toutes sujétions de pose.



12.2.2 APPAREILS SANITAIRES

BAIGNOIRE (option)

Installation complète comprenant la fourniture et la pose de baignoire, mitigeur thermostatique chromé, douchette, flexible, support, vidage, siphon, joints, fixations diverses, et toutes sujétions.

Baignoire acrylique de 170 x 75 Réf:

VASQUE

Installation complète comprenant la fourniture et la pose, de vasques, robinet mitigeur, ensemble de vidage avec siphon, joints, fixations diverses, meuble, miroir et toutes sujétions.

Vasque Ronde Diam. 48, blanc

RECEVEUR DE DOUCHE

Fourniture et pose de receveur de douche en résine, comprenant bonde siphonide avec tubulure de raccordement en laiton chromé, robinet mitigeur avec support, douchette et flexible en laiton chromé, joint d'étanchéité, tube d'alimentation, raccords, y compris toutes sujétions.

Receveur blanc extra-plat de 90 x 90

Paroi de douche

Fourniture et pose d'une paroi de douche. Dimensions selon plan et receveur

WC

WC sur pied porcelaine, blanc

LAVE MAIN (option)

Installation complète de lave main comprenant fourniture et pose du lave-main, robinet mélangeur, siphons, confection de joints, pattes de Fixations et toutes sujétions.

Lave mains d'angle de 32, blanc

ACCESSOIRES

Robinet d'arrêt chromé pour appareil sanitaire

Réducteur de pression



13 ÉLECTRICITÉ

13.1 ALIMENTATION ET TABLEAU

13.1.1 PROTECTION

13.1.1.1 LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Liaison équipotentielle SDB

13.1.1.1.1 MISE A LA TERRE

Le réseau de mise à la terre comprendra les circuits reprenant les liaisons équipotentielles des armatures du béton armé (direct à la barrette de coupure), les tuyauteries en cuivre, ainsi que le réseaux de terre du circuit électrique.

Résistivité : 5 à 15 Ohms.

13.1.1.2 Barrette de coupure

Fourniture et pose de barrette de coupure.

Y compris toutes sujétions de pose.

Raccordement

Raccordement en fond de fouilles depuis la barrette de coupure jusqu'à la prise de terre en multibrin cuivre 36mm² gainé.

13.1.1.3 Prise de terre

Fourniture et pose d'une prise de terre dans une zone neutre magnétique de type:

Prise de terre par grille constituée d'un treillis en cuivre rouge d'un seul tenant de mailles 115x140mm avec serre câble de raccordement, dimension 0.66x0.92. ou prise de terre en fond de fouille.

13.1.2 ALIMENTATION GENERALE

13.1.2.1 Alimentation électrique entre branchement EDF et tableau

Fourniture et pose d'une alimentation principale depuis coffret de branchement en limite de propriété, dans la gaine rouge 90mm prévue au lot VRD jusqu'au tableau de distribution 2 X 3.5

Localisation : de la rue à la construction

13.1.3 TABLEAU ELECTRIQUE

Frais de Consuel

Tableau de distribution (5 circuits lumière)

Fourniture et pose d'un tableau de distribution monophasé comprenant :

- 1 disjoncteur de branchement 30 - 60 Ampères 500 mA
- 3 dispositifs différentiels de 30 mA
- Disjoncteurs divisionnaires pour les différents circuits soit :
- 5 circuits lumière (16 A)
- 1 circuit machine à laver (2 X 20 A + T)
- 1 circuit lave vaisselle (2 X 20 A + T)



- 1 circuit cuisson (2 X 32 A + T)
- 6 circuits prises de courant (16 A + T)
- (Chaque circuit, lumière ou prise, ne doit pas comporter plus de 5 points de raccordement).
- Répartiteur G 700, 12 modules en attente.

13.1.4 TELECOM

Coffret de communication

13.2 APPAREILLAGES PAR PIECE

13.2.1 DEGAGEMENT/CIRCULATION

Point lumineux Central en Va et Vient

Prise de courant 2P+T. 10/16 A

13.2.2 HALL

Sonnerie porte d'entrée

Installation d'une sonnerie à la porte d'entrée principale comprenant bouton avec porte-nom, un transformateur et un carillon 2 tons.

Point lumineux Central en Va et Vient

Prise de courant 2P+T. 10/16 A

13.2.3 CUISINE

Point lumineux Central en Va et Vient

Prise de courant 2P+T. 10/16 A

Prise double Cuisine

Prise four

Prise cuisson

Prise de courant 20 A - 80x80 2P+T.

Ligne de courant 32 A 2P+T. avec sortie de câbles 95x95

13.2.4 SALON/SEJOUR

Point lumineux Central en Va et Vient

Point lumineux central en SA.

Prise de courant 2P+T. 10/16 A

Prise T.V.

Prise RJ45

13.2.5 GARAGE

Point lumineux Central en Va et Vient

Prise de courant 2P+T. 10/16 A

13.2.6 LINGERIE/CELLIER

Point lumineux central en SA.

Prise de courant 2P+T. 10/16 A

Prise de courant 20 A - 80x80 2P+T.

13.2.7 SALLE DE DOUCHE

Prise de courant 2P+T. 10/16 A étanche



Point lumineux Central en SA étanche
Point lumineux en Applique en SA étanche

13.2.8WC

Point lumineux central en SA.

13.2.9SALLE DE BAIN

Prise de courant 2P+T. 10/16 A étanche
Prise de courant 2P+T. 10/16 A étanche commandé par SA
Point lumineux Central en SA étanche

13.2.10 CHAMBRE TYPE 1

Point lumineux Central en Va et Vient
Prise de courant 2P+T. 10/16 A
Prise T.V.
Prise RJ45

13.2.11 CHAUFFAGE ELECTRIQUE

RADIATEUR SECHE SERVIETTE
RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES "RIVIERA" ELEC.
Fourniture et pose d'un Radiateurs Sèche-serviettes = 750 Watts.
THERMOR type "RIVIERA" . Puissance = 750 Watts.

13.2.12 ALIMENTATIONS DIVERSES

Alimentation porte de garage
- aboutissant sur un interrupteur-sectionneur sous coffret étanche
Alimentation électrique des volets roulants
Alimentation hotte
Alimentation station de relevage



14 CARRELAGE-FAIENCE

14.1 CHAPE

Chapes rapportées

Les chapes ne pourront être exécutées que sur des supports rugueux et parfaitement propres, débarrassés de tout ce qui pourrait nuire à une bonne adhérence.

L'obtention de cet état de support est à la charge du présent Lot.

L'état de surface et la planéité des chapes rapportées devra répondre aux conditions du Chapitre 4 du D.T.U. n° 26.2

L'exécution des chapes rapportées sera conforme aux prescriptions de l'art. 3.4 du D.T.U. n°26.2.

Chapes talochées, lissées, bouchardées ou striées

- elles devront répondre aux conditions de l'art. 4.321

Chapes pour recevoir revêtements de sol collés

- elles devront répondre aux conditions de l'art. 4.322 ainsi qu'aux prescriptions des "Règles professionnelles" de préparation des supports courants en béton en vue de la pose des revêtements de sols minces (O.G.B.T.P. - Janvier 76).

Chapes flottantes :

Selon le type d'isolant, le support pourra être brut ou devra être surfacé, et l'entrepreneur du présent lot aura à effectuer tous les travaux préparatoires nécessaires à ce sujet.

Au-dessus de locaux à forte hygrométrie ou très chauds, il peut être nécessaire de prévoir un pare-vapeur.

Ce pare-vapeur devra être disposé sur le support avant exécution de la chape, ou avant mise en place de l'isolant dans le cas de chape flottante.

Ce pare-vapeur n'est pas nécessaire dans le cas où l'isolant comporte un pare-vapeur incorporé.

Armatures dans les chapes :

Pour les chapes armées d'un treillis soudé, la nappe d'armatures devra impérativement être placée le plus près possible du plan médian de la chape, et la chape devra être coulée en 2 fois.

Dans tous les cas, lorsqu'un treillis métallique doit être incorporé dans une chape il conviendra :

- de bien compacter la couche inférieure

- de poser sans délai le treillis

- de réaliser immédiatement la couche supérieure avant le début de prise de la couche inférieure, et bien compacter cette couche supérieure.

Joints dans les sols béton et chapes

Lors de l'exécution des formes en béton et des chapes, l'entrepreneur devra :

- respecter tous les joints de dilatation et autres joints de construction prévus aux plans

- prévoir et réaliser tous les joints de fractionnement, conformément aux impératifs fixés par le D.T.U. n° 26.2, art. 3.415 - 3.54 et 3.56.

Sauf dans les cas où il est prévu séparément des joints rigides à incorporer ou des couvre-joints rigides à poser, l'entrepreneur devra réaliser le calfeutrement et le garnissage de tous les joints avec un matériau pâteux en produit synthétique de type titulaire d'un Avis technique spécifiant qu'il est apte pour l'emploi prévu compte tenu de l'usage futur des locaux.

La mise en place de l'isolant, l'exécution de la chape flottante, le dosage du béton et sa mise en œuvre devront être conformes aux Prescriptions de l'art. 3.5 du D.T.U. n° 26.2.

Les épaisseurs de la chape et les armatures seront fonction de la "Classe de compressibilité" du matériau isolant selon les spécifications de l'art. 3.55 du D.T.U. n° 26.2.

L'ensemble de la chape flottante devra de plus être réalisé d'une manière conforme aux prescriptions de mise en œuvre du fabricant du matériau isolant utilisé.

Le matériau isolant utilisé, devra être titulaire d'un Avis technique certifiant qu'il est apte à l'usage prévu.

Etat de surface et planéité, comme précisé à l'article précédent pour les chapes rapportées.



14.1.1 CHAPE SPECIALE

Chape d'enrobage de la nappe de sol Ep 5cm

Fourniture et pose d'une chape pour couvrir la nappe de sol . Chape maigre dosé à 100 ou 150Kg de ciment par m³ , d'une épaisseur de 3cm environ et plan pour recevoir un Isolant .

14.1.2 CHAPE TRADITIONNELLE

Confection d'une chape sur plancher béton brut comprenant :

Mortier suivant dosage préconisé et exécutée conformément aux prescriptions du DTU.

Epaisseur de la chape suivant plans.

Les travaux comprennent toutes les découpes et façon de joints de dilatation et conformément aux normes.

Désolidarisation latérale par bande résiliente de 1 cm d'épais., y compris montage surfaçage soigné.

Protections, nettoyage et enlèvement des gravois, toutes difficultés, toutes fournitures, travaux, et sujétions accessoires.

Chape au mortier de ciment Ep 5 cm

En complément du descriptif générale 'CHAPE'.

Nettoyage, dépoussiérage du support dalle béton.

Finition talochée prêt à recevoir le revêtement de sol collé.

La chape ne sera ni désolidarisée, ni particulièrement "accroché" au support.

14.2 CARRELAGE

Fourniture et pose de carrelage comprenant :

Le traçage et l'implantation suivant calepinage du fabricant et/ou de la Maîtrise d'Oeuvre.

Compris les pièces spécifiques telles que des cabochons, filets décoratifs, etc.

Coupes égales au pourtour des pièces.

Coulage des joints au mortier "M2", nettoyage à la sciure.

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Sols collé en grès cérame

Fourniture et pose scellée d'un revêtement de sol en carreaux de grès cérame.

Pose frais sur frais sur chape de mortier de ciment compris façons de pente vers les avaloirs à joints étroits et joint de travail périphérique.

Désolidarisation périphérique dans chaque pièce par feutre résilient en mousse ép. 5mm.

Jointoiment au mortier de ciment additionné de résines synthétiques hydrofuge.

Joints de fractionnement remplis au mastic élastomère.

Toutes coupes, chutes, fournitures et sujétions d'exécution.

Aspect, couleur et dimensions selon choix du M.Ouvrage.

- dimensions au choix 45x45 / 60x60 / 60x120

Plinthes assorties

Fourniture et pose de plinthes en harmonie avec les sols de même nature comprenant également les ébrasements de baies libres, ainsi qu'au droit des socles divers.

Recouvrement supérieur par les revêtements faïences ou les habillages des socles, selon détail joint en annexe.

Toutes coupes, chutes, fournitures et sujétions d'exécution.

14.3 FAIENCE

Comprenant la répartition des matériaux, le calepinage du fabricant et/ou de la Maîtrise d'oeuvre.



L'implantation pour des coupes égales, les chants seront émaillés.
Pose collée avec des produits de mise en œuvre titulaires d'un avis technique C.S.T.B.
Jointoiements au ciment ou mortier pour les joints larges.
Les joints périphériques en élastomère sont obligatoires et prévus dans la mise en œuvre.
La pose à joint nuls est formellement interdite.
Teintes des produits aux choix du M. Ouvrage et dans la gamme du fabricant.
Toutes coupes, chutes, fournitures et sujétions d'exécution.

Enduit d'imperméabilité

Fourniture et pose d'un enduit d'imperméabilisation des supports muraux avant revêtement en carreaux de faïences.
Produit bénéficiant d'un avis technique.
La mise en œuvre du produit doit être conforme aux spécifications du fabricant.
Compris renfort dans les angles horizontaux et verticaux.
Toutes sujétions de mise en œuvre.

Faïences

Fourniture et pose d'un revêtement mural en carreaux de faïence comprenant :
Nettoyage du support.
Carreaux de faïence dimension .20x20 cm, teinte au choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.
Pose avec colle agréée par le C.S.T.B. en fonction de la nature du support.
Jointoiement au mortier de ciment hydrofuge, teinte au choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.
Toutes coupes, chutes, fournitures et sujétions d'exécution.

14.4 HABILLAGES

14.4.1 Vasque

Faïence une plaque 60x90 blanche, banquette de finition peripherique
Largeur du meuble vasque+ 1 carreau

14.4.2 Douche

Faïence toute hauteur
Largeur et une longueur du bac à douche

14.4.3 Baignoire (option)

Faïence toute hauteur
Largeur et la longueur de la baignoire

14.4.4 Habillage de baignoire et trappe de visite (option)

Confection d'un habillage de baignoire comprenant :
Fourniture et pose d'une trappe de visite, protection et nettoyage.
Fourniture et pose de faïence compris toutes coupes, découpes, ajustage, jointoiement et toutes autres sujétions

14.4.5 Cuisine

Créance faïence 3 rangs
Longueur du plan de travail



15 PEINTURE

Suivant DTU Peinture

15.1 Peinture sur murs et plafonds

Peinture mate sur cloisons et doublage des pièces sèches
Peinture mate plafond pièces sèches
Peinture mate sur cloisons et doublage des pièces humides
Peinture plafonds pièces humides

Niveau de finition B

15.2 Peintures sur boiserie intérieure

Peinture sur portes intérieures et boiserie